

RAPPORT  
ANNUEL  
JUIN 2024

# AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

OPCVM de droit français

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléataire de gestion comptable en titre

**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIÉS**

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Sommaire

	Pages
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>3</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>17</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>18</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>19</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>26</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>31</b>
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Hors-Bilan	34
Compte de Résultat	35
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>36</b>
Règles et méthodes comptables	37
Evolution de l'Actif net	42
Compléments d'information	43
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	55
Inventaire	58
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	63
<b>Annexe(s)</b>	<b>64</b>
Caractéristiques de l'OPC	65
Information SFDR	83

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Compte rendu d'activité

### Juillet 2023

Les marchés actions de la zone euro ont progressé de 1.6% en euro sur le mois de juillet, portée par les performances des secteurs financier et de l'immobilier. Au niveau microéconomique, les investisseurs ont préféré investir dans la zone sur les petites capitalisations, les valeurs à dividendes élevés et celles de valorisation attractive (Value) au détriment des valeurs de croissance et des valeurs dites de momentum. Tout ceci illustre que les investisseurs s'inscrivent dans une logique de reprise globale comme l'illustre le rebond des secteurs des matières premières alors que les principales banques centrales du G5 pourraient achever leur resserrement dès cette année. Il faut reconnaître que sur le front de l'inflation les perspectives s'améliorent. En outre, la baisse des prix du gaz naturel liquéfié en Europe laisse présager que la région pourra faire le plein de ses réserves avant l'hiver. En outre, en matière de crédit, les tensions sur le marché interbancaire se sont réduites au cours du troisième trimestre. Il n'en reste pas moins vrai que l'environnement actuel n'est guère propice aux surprises étant donné que les anticipations de volatilités sont au plus bas. Le VDAX, indice de volatilité implicite du DAX, a atteint les 15% son niveau le plus bas depuis deux ans. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative négative qui s'explique par: - Un effet pays négatif dû à la surpondération de la Finlande qui a sous-performé- Un effet secteur négatif dû à la sous-pondération du secteur des semi-conducteurs qui a surperformé et à la sous-pondération du secteur des banques qui a surperformé- Un effet style négatif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé qui ont surperformé et à la sous-pondération des valeurs risquées qui ont surperformé- Un effet spécifique négatif dû à la sous-pondération de arGEN-X SE qui a surperformé et à la surpondération de Henkel AG & Co. KGaA Pref qui a sous-performé.

### Août 2023

Les marchés européens étaient en baisse en août. Le solde depuis le début de l'année demeure positif au-delà des 15% mais il aura été divisé de moitié sur le mois. En termes sectoriels, les valeurs cycliques de la consommation étaient en forte baisse en zone euro. Même constat pour les valeurs cycliques avancées à l'instar du secteur des matériaux de base ou de l'industrie. En termes de perspectives économique, la situation se complique sérieusement pour l'Allemagne avec une probabilité forte que le pays entre en récession dès cette année. En cause, le ralentissement mondial : les Etats-Unis ralentissent et la Chine s'affaiblit mais il faut aussi tenir compte de la surenchère des coûts de l'énergie dans un contexte de guerre Russo-Ukrainienne. L'enquête Sentix de la zone euro a déçu en ressortant à -21.5 en septembre contre -19.6 anticipé par le consensus. Il s'agit du cinquième mois de baisse et une publication qui apparaît comme le plus bas enregistré depuis novembre 2022. Des éléments qui, au total, augurent assez mal pour le directionnel des marchés d'actions européens malgré une pause assez probable dès septembre de la BCE. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative positive qui s'explique par: - Un effet pays positif dû à la sous-pondération des Pays-Bas qui ont sous-performé- Un effet secteur positif dû à la sous-pondération du secteur des banques qui a sous-performé et à la sous-pondération du secteur des automobiles et composants automobiles qui a sous-performé- Un effet style positif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé qui ont sous-performé et à la sous-pondération des grandes capitalisations qui ont sous-performé- Un effet spécifique positif dû à la sous-pondération de Adyen NV qui a sous-performé et à la surpondération de Beiersdorf AG qui a surperformé.

### Septembre 2023

Les marchés européens ont reculé de plus de 1% en euros sur le mois de septembre, ce qui fait donc le deuxième mois de baisse consécutif. Le solde de performance s'établit maintenant à moins de 10%. Sur le mois de septembre, les plus fortes baisses auront été enregistrées sur les marchés irlandais: -8%, Portugais: -4%, Pays-Bas : -5.7%. Du point de vue sectoriel, les valeurs qui ont réussi à tirer leur épingle du jeu sont celles des secteurs des matières premières (énergie, matériaux de base), celles de la santé et celles du secteur financier. Une importante rotation au sein des styles s'est produite au cours des deux derniers mois avec notamment un rebond des valeurs à dividendes élevés, celles à faible volatilité et celles dites momentum au détriment des valeurs dites de qualité (rendement des fonds propres élevé), de croissance ou les petites et moyennes capitalisations. Plusieurs facteurs ont contribué à la mise en place de tels biais de marchés.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

En zone euro, les dérapages budgétaires de l'Italie et de la France avec des déficits de plus de 4% pèsent notamment sur l'écart des taux italiens notamment avec le taux allemands qui sont revenus sur le seuil de 200 pb. Ce ne sont pas les seuls facteur qui alimentent la hausse des taux européens. L'inflation demeure un sujet dans la zone malgré le ralentissement qui se profile. Il semble que les fonds spéculatifs aient pris des positions vendeuses sur les taux européens en raison d'externalité qui aujourd'hui pèsent sur les dynamiques d'inflation comme la faiblesse de la productivité européenne, les coûts de la transition écologique sans oublier la hausse des prix du pétrole. Autant d'externalité sur lesquelles la BCE ne peut agir. A cela s'ajoute la volonté de la BCE de réduire son bilan. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative positive qui s'explique par: - Un effet pays positif dû à la sous-pondération de la France qui a sous-performé- Un effet secteur positif dû à la sous-pondération des secteurs des semi-conducteurs et des biens de consommation durables et habilement qui ont sous-performé- Un effet style positif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé et des valeurs à fort levier qui ont sous-performé- Un effet spécifique positif dû à la surpondération de Beiersdorf AG et de Hannover Rueck SE qui ont surperformé.

## Octobre 2023

Le marché européen, approximé par l'indice MSCI Euro, était en recul de plus de 3% en euros au mois d'octobre. En termes géographiques, l'Allemagne et l'Irlande ont connu les plus fortes baisses. Sur le plan sectoriel, ce sont les secteurs de la consommation non cyclique et des services aux collectivités qui ont le mieux résisté. A contrario, à l'autre bout du spectre, les secteurs de la santé, le secteur industriel et le secteur de la consommation cyclique ont enregistré les plus mauvaises performances. En termes de styles, les valeurs de faible volatilité ont enregistré les meilleures performances, ainsi que les valeurs de momentum ou celles à dividende élevés. Les valeurs qui ont été en difficulté, à nouveau, se trouvent les moyennes capitalisations. Ces performances sont en ligne avec le contexte actuel. En zone euro, les chiffres de la croissance ont été médiocres. Au troisième trimestre, la croissance du PIB est estimée à +0,1% sur glissement annuel. Des données qui contrastent avec les données de croissance exceptionnelles publiées aux Etats-Unis. Il faut rappeler que le contexte domestique de la zone euro pèse : les taux courts sont à des niveaux records tandis qu'un resserrement budgétaire graduel est à l'œuvre (retrait des mesures de soutien face à la hausse des coûts de l'énergie, coupes budgétaires). Le contexte extérieur n'est guère plus porteur, l'industrie européenne subit de plein fouet le ralentissement de l'économie chinoise. Cette conjoncture plus dégradée permet néanmoins le recul plus rapide qu'anticipé des tensions inflationnistes. Il est probable que la BCE opte pour un statu quo d'ici la fin d'année. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative positive qui s'explique par: - Un effet pays positif dû à la surpondération du Portugal qui a surperformé- Un effet secteur positif dû à la sous-pondération du secteur des semi-conducteurs qui a sous-performé et à la surpondération du secteur des services aux collectivités qui a surperformé- Un effet style positif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé et des valeurs leverage qui ont sous-performé- Un effet spécifique négatif dû à la sous-pondération de ASML Holding NV qui a surperformé et à la surpondération de Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA qui ont sous-performé

## Novembre 2023

Les marchés européens ont été en forte hausse en novembre près de 7% en euros. Les meilleures performances ont été réalisées par les marchés allemands néerlandais, italiens et espagnols. Sur le mois, les performances de la zone euro sont expliquées par les valeurs du secteur de la Tech, de la consommation cyclique (notamment en Italie et en Espagne), de l'immobilier. A contrario, les secteurs de l'énergie, de la consommation non cyclique et de la santé. En termes de styles, le mois est caractérisé par un rebond des valeurs dites de qualité, des valeurs de croissance et une nette sous-performance des valeurs à faible volatilité. En toile de fonds de violent rebond, les baisses des indices d'inflation en zone euro notamment le sous-jacent d'inflation qui est tout proche du seuil des 3.5% qui ont alimenté des spéculations sur les baisses de taux de la BCE. Un décrochage brutal de cette statistique est visible depuis la fin août. Les anticipations sont maintenant celles d'une baisse des taux de la BCE dès le deuxième trimestre 2024. Ces projections sont fondées sur l'observation de l'effondrement de l'offre de monnaie en Europe. L'agrégat monétaire M3 est en baisse de 1% sur glissement annuel ce qui porte le glissement annuel à -3.8% sur base annuelle : de l'inédit en zone euro depuis 1998. Malgré ces éléments, Christine Lagarde, la Présidente de la BCE, a préféré contenir ces anticipations de marché en rappelant que la lutte contre l'inflation n'était pas encore remportée. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative négative qui s'explique par: - Un effet pays positif dû à la surpondération de l'Espagne qui a surperformé- Un effet secteur négatif dû à la sous-pondération du secteur des semi-conducteurs qui a surperformé et à la sous-pondération du secteur des services financiers diversifiés qui a surperformé-

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Un effet style négatif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé qui ont surperformé et à la sous-pondération des grandes capitalisations qui ont surperformé- Un effet spécifique positif dû à la sous-pondération de ASML Holding NV qui a sous-performé et à la sous-pondération de Bayer AG qui a sous-performé

## Décembre 2023

Les marchés européens terminent l'année 2023 dans l'euphorie avec une forte hausse sur le mois de décembre conduisant à une performance cumulée de près de 20% en euros sur l'ensemble de l'année. Depuis 2017, les marchés européens alternent entre des années à performance négative et à performance supérieure à 10%. L'année 2023 ne déroge pas à cette règle (empirique). En termes géographiques, les meilleures performances ont été réalisées par les marchés dits périphériques au sein de la zone euro comme l'Italie, l'Espagne. En termes sectoriels, les meilleures performances ont été réalisées par les secteurs de la Tech, de l'industrie, de l'immobilier et le secteur financier. Dans le détail, au sein du secteur de la Tech se sont les valeurs des services technologiques et des semis qui ont été les plus performantes en zone euro. Au sein du secteur industriel se sont les valeurs industrielles liées aux biens d'équipement en zone euro qui ont bénéficié de la tendance positive des valeurs industrielles. Enfin, à titre illustratif de l'impact des révisions à la baisse des hausses de taux des banques centrales européennes, les valeurs bancaires ont fortement progressé notamment dans les économies périphériques de la zone euro. En termes de styles, seules les valeurs dites de « momentum », ou les grandes capitalisations sont parvenues à surperformer le marché. Pour autant, d'importantes rotation ont eu lieu au cours de l'année avec notamment arbitrage permanent entre, d'une part les valeurs de faible volatilité et les valeurs dites « value » (valorisation attractive), et les petites et moyennes capitalisations d'autre part. Après une séquence désastreuse entre août et octobre ces dernières ont connu un rebond d'ampleur sur les deux derniers mois de l'année. Il faut noter aussi que les valeurs dites de « croissance » (croissance bénéficiaire élevée à moyen terme) et les valeurs dites de « qualité » (rentabilité des fonds propres élevée) ont été en retard en seconde partie d'année. L'année se termine en demi-teinte en Europe. La confiance des ménages qui résiste dans un contexte de marché du travail encore favorable. La confiance des entreprises, quant à elle, est en recul. Les taux de maturité deux ans sont en très net recul dans un contexte d'anticipation de baisse significative des taux des banques centrales : 150 pb pour la BCE. Tous ces signaux illustrent la grande prudence des investisseurs quant aux perspectives conjoncturelles de la zone. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative négative qui s'explique par: - Un effet pays positif dû à la sous-pondération de l'Allemagne qui a sous-performé- Un effet secteur positif dû à la sous-pondération du secteur des banques qui a sous-performé et à la sous-pondération du secteur des automobiles et composants automobiles qui a sous-performé- Un effet style négatif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé qui ont surperformé et à la sous-pondération des valeurs de décote qui ont surperformé- Un effet spécifique positif dû à la surpondération de Beiersdorf AG qui a surperformé et à la surpondération de Heineken NV qui a surperformé

## Janvier 2024

Le premier mois de l'année se termine en forte hausse pour les marchés européens avec une performance comparable à la tendance de l'année dernière avec néanmoins une assez grande dispersion entre les différents marchés de la zone. Sur le plan technique, le marché se situe 8% au-dessus de sa moyenne 200 jours, en ligne avec l'anticipation d'une reprise de la croissance mondiale dès le deuxième trimestre de cette année. Au niveau géographique, les meilleures performances ont été réalisées au sein de la zone euro en Hollande, en France dans une moindre mesure en Irlande par les secteurs cycliques de la Tech, de l'industrie et de la consommation cyclique auxquels s'est joint le secteur des services de communication. En termes de styles sur le mois, ce sont les valeurs dites de momentum qui ont surperformé le marché alors que les valeurs dites « value », comme celles à haut dividendes ont été plus en retrait. Au final, ceci illustre que les investisseurs demeurent sur la lancée de l'année dernière à savoir un appétit pour les grandes capitalisations, les valeurs de croissance de la défiance vis-à-vis des valeurs dites value dans un contexte de volatilité très basse et une conviction de baisse des taux qui justifie moins d'appétit pour les valeurs défensives à haut rendement. Dans les faits, la situation de la zone euro demeure préoccupante. Le PIB du quatrième trimestre 2023 est ressorti à 0% en glissement trimestriel contre -0.1% attendu. La région a évité de manière inattendue la récession grâce aux données plus solides de l'Italie et de l'Espagne qui ont compensé le ralentissement allemand (-0.3% en glissement trimestriel). Les difficultés structurelles s'accumulent pour cette zone : forte dépendance aux exportations pour le cour de zone, un renchérissement des coûts de l'énergie, un sous-investissement dans les nouvelles technologies, une faible productivité et une démographie déclinante. Les enquêtes de confiance sont contrastée en Europe.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Enfin, les enquêtes restent plus mitigées à l'instar de la composante anticipation de l'enquête IFO allemand qui, à 81,7, est de retour sur ses plus bas historiques. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative négative qui s'explique par: - Un effet pays négatif dû à la sous-pondération des Pays-Bas qui ont surperformé- Un effet secteur positif dû à la surpondération du secteur des services commerciaux qui a surperformé et à la sous-pondération du secteur des semi-conducteurs qui a sous-performé- Un effet style positif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé qui ont sous-performé et à la sous-pondération des valeurs risquées qui ont sous-performé- Un effet spécifique négatif dû à la sous-pondération de ASML Holding NV qui a surperformé et à la sous-pondération de LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE qui a surperformé

## Février 2024

Les marchés européens étaient, de nouveau, à la hausse en février. Au sein de la région, les plus fortes performances ont été enregistrées par les valeurs cycliques (industrielles, Tech et consommation cyclique) de la zone Euro, notamment les marchés français, allemand, néerlandais et italien. On notera que, sur le mois, les valeurs de la consommation cyclique ont été globalement en hausse dans la région. Autre élément intéressant, les valeurs plus sensibles au comportement des taux comme celles des services aux collectivités, et celles des secteurs immobiliers auront été en forte baisse . Enfin en termes de styles, les valeurs les plus performantes ont été celles de profitabilité élevée et celles de dites de momentum. A contrario, les valeurs de type value et à hauts dividendes ont été plus en retrait. La dynamique actuelle du marché apparaît fragile. Elle est portée par de moins en moins de titres. Ceci est à nouveau illustratif que les entreprises cotées ne connaissent pas le même sort que les petites et moyennes entreprises plus exposées à la conjoncture domestique. Les risques macroéconomiques demeurent les mêmes à savoir une incertitude élevée sur le ralentissement en Europe et le risque de viscosité de l'inflation. Sur le front de la croissance, l'Allemagne est en récession. Les enquêtes industrielles, comme l'indice IFO, sont de retour sur leurs plus bas. Un scenario de ralentissement de la désinflation semble se mettre en place en zone euro. Le chiffre préliminaire du sous-jacent d'inflation - inflation hors énergie et hors produits de première nécessité - est ressorti à 3,1% contre 2,9% anticipé pour le mois de février. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative négative qui s'explique par: - Un effet pays négatif dû à la sous-pondération des Pays-Bas qui ont surperformé- Un effet secteur négatif dû à la sous-pondération du secteur des automobiles et des biens de consommation durables et habilement qui ont surperformé- Un effet style négatif dû à la sous-pondération des grandes capitalisations et des valeurs de momentum qui ont surperformé- Un effet spécifique négatif dû à la surpondération de Edenred SA qui a sous-performé et à la sous-pondération de ASML Holding NV qui a surperformé

## Mars 2024

Les marchés européens ont poursuivi leur hausse en mars. Depuis le début de l'année, la performance de l'indice MSCI EMU atteint les 10% en euros. Les deux marchés qui se distinguent, sur le mois, sont le marché hollandais et, dans une moindre mesure, le marché Italien. Sur le plan sectoriel, le secteur de la Tech continue d'enregistrer des performances mensuelles à deux chiffres. Les secteurs des matières premières sont globalement à la baisse dans la zone ainsi que les secteurs sensibles aux taux que sont l'immobilier, les services aux collectivités. Le secteur financier résiste malgré une poursuite des inversions des courbes des taux en zone euro. Sur le plan factoriel, le mois de mars marque le rattrapage des valeurs dites « value », celles valorisation plus attractive, qui auront fait aussi bien que les valeurs de momentum sur le mois. A contrario, les valeurs dites de qualité (rendement des fonds propres élevé) ont été très retard par rapport au marché. La hiérarchie des facteurs demeurent inchangée depuis le début d'année : les meilleures performances ont été réalisées par les valeurs de momentum et les plus mauvaises par les petites capitalisations et les valeurs à dividendes élevés. Le rebond des valeurs de valorisation attractive en Europe est à mettre en relation avec l'inconfort croissant des investisseurs face aux valorisations des actions américaines. Le multiple des prix aux bénéfices anticipés atteint les 21 aux Etats ce qui signifie que le niveau actuel de l'indice MSCI USA correspond à plus de vingt ans de bénéfices tels qu'ils sont projetés pour les douze prochains mois. Par comparaison, ce même multiple en Europe est de 13,2. Outre cette valorisation relative plus attractive ce qui s'explique en partie par une composition sectorielle différente (le poids de la Tech est plus importants aux Etats-Unis), des signaux encourageants font surface en Europe. En premier lieu, la croissance de l'agrégrat monétaire M3 en zone euro se stabilise après une décélération qui s'était accélérée au début du troisième trimestre 2022. Ceci laisse présager que les conditions de crédit pourraient s'améliorer. En second lieu, les enquêtes manufacturières se sont stabilisées en Allemagne ce qui explique très probablement le fait que le taux de chômage soit resté stable à 5,9% au mois de février. Enfin, cette semaine le gouverneur de la banque centrale d'Italie, Fabio Panetta, et l'économiste en chef de la BCE, Philip Lane, ont laissé entrevoir qu'il était temps pour la BCE de baisser ses taux.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative négative qui s'explique par: - Un effet pays négatif dû à la sous-pondération de l'Allemagne qui a surperformé- Un effet secteur positif dû à la sous-pondération du secteur des semi-conducteurs et du secteur des biens de consommation durables et habillement qui ont sous-performé- Un effet style négatif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé et des valeurs de décote qui ont surperformé- Un effet spécifique négatif dû à la sous-pondération de ASML Holding NV qui a surperformé et à la surpondération de Sampo Oyj qui a sous-performé

## Avril 2024

Les marchés euro terminent sur une note négative le mois d'avril, le solde final de performance depuis le début d'année se situe néanmoins à presque 8,4% in euros. Sur le mois, les marchés de la zone euro étaient à la peine, impactés par la baisse de leurs valeurs cycliques industrielles et de consommation. Quelques petits marchés de la zone, comme le marché finlandais ou le marché portugais ont néanmoins réalisé de fortes performances. Le cours de la zone (France, Allemagne, Pays-Bas) a été en plus fort recul que l'indice. En termes microéconomiques, sur le mois d'avril les valeurs de type « value » ont continué de bien performer. Il faut noter, cependant, qu'elles ont été rattrapées par les valeurs plus défensives à haut dividendes ou à faible volatilité. A contrario, les valeurs quality ont sous-performé le marché. Derrière ces mouvements, l'inquiétude grandissante des investisseurs que la dynamique de désinflation finisse par se tasser. L'inflation en Espagne a été publiée, en Avril, à 3.3% en glissement annuel contre 3.2% attendu. En Allemagne, les prix donnent de clairs signaux de stabilisation même si après les fêtes pascales il faut s'attendre à une baisse des prix de services. L'enjeu n'est pas tellement la première baisse de taux qui devrait se produire cet été mais plutôt le rythme de baisse dans lequel la BCE s'inscrira. Dans ce contexte, les styles défensifs comme le haut rendement ou les actions à faible volatilité ont le vent en poupe. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative positive qui s'explique par: - Un effet pays positif dû à la sous-pondération de la France qui a sous-performé- Un effet secteur positif dû à la sous-pondération du secteur des automobiles et composants automobiles qui a sous-performé et à la surpondération du secteur des produits domestiques et de soin personnel qui a surperformé- Un effet style positif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé qui ont sous-performé et à la surpondération des valeurs de qualité qui ont surperformé- Un effet spécifique positif dû à la surpondération de Galp Energia, SGPS S.A. Class B qui a surperformé et à la sous-pondération de ASML Holding NV qui a sous-performé

## Mai 2024

Les marchés de la zone euro ont rebondi en mai dépassant le seuil des 3% de performance sur le mois. Malgré ces chiffres robustes d'importantes disparités ont fait surface. Les secteurs cycliques comme celui de la consommation cyclique et dans une moindre mesure les cycliques avancées (secteur des matériaux de base et industrielles) sont plutôt en berne, alors que, les secteurs immobilier et les valeurs financières ont été en forte hausse. En termes de styles sur le mois, les petites et moyennes valeurs marquent leur grand retour dans un contexte de conditions de crédit qui devraient s'assouplir avec les baisses de taux, attendues comme imminent en Europe. Les valeurs de valorisation attractives, dites de type « value », ont surperformé d'une courte tête le marché. On observe une assez faible dispersion entre les valeurs dites de qualité (rentabilité élevée), celles à dividendes élevés, les valeurs dites de croissance ou les grandes capitalisations. A contrario, il faut noter la sous-performance des valeurs dites de momentum sont restées en retrait, quant à celles de faible volatilité après un début assez difficile se sont reprises et demeurent inscrites dans une tendance relative haussière contre le marché. Au final, il ressort de ces mouvements de marchés deux éléments. Le premier est que la désynchronisation des cycles européens est déjà l'œuvre. La France subit le contrecoup d'une gestion inappropriée de ces finances publiques qui laisse craindre une dégradation conjoncturelle dans le cas d'un retour de l'austérité budgétaire. Cela reste moins vrai pour les économies périphériques ou l'Allemagne. Le second est que la situation de l'inflation et notamment la politique monétaire demeure un sujet de préoccupation pour les investisseurs ce qui notamment se traduit par une bonne performance des marchés périphériques et des secteurs sensibles aux taux : secteurs immobilier, financier et de la consommation cyclique. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative positive qui s'explique par: - Un effet pays positif dû à la sous-pondération des Pays-Bas qui ont sous-performé- Un effet secteur négatif dû à la sous-pondération du secteur des semi-conducteurs qui a surperformé et à la surpondération du secteur des produits alimentaires, boissons et tabac qui a sous-performé- Un effet style négatif dû à la sous-pondération des valeurs risquées et des valeurs de décote qui ont surperformé- Un effet spécifique positif dû à la sous-pondération de LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE qui a sous-performé et à la surpondération de Henkel AG & Co. KGaA Pref qui a surperformé.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Juin 2024

La plupart des marchés actions européens ont été à la baisse sur le mois de juin. L'indice de référence le MSCI EMU termine à plus de 2% de baisse en euros. Parmi les marchés qui auront le plus souffert, se trouvent les marchés périphériques de la zone euro portugais et irlandais et le marché français. Ceci illustre que la zone euro est au cœur des interrogations récentes sur le creusement des déficits budgétaires en Italie et en France, où, qui plus est, après un dérapage des comptes publics et des législatives anticipées, il est difficile d'émettre des projections sur l'évolution des comptes publics. Ce sont d'ailleurs surtout les valeurs françaises des secteurs sensibles aux taux (services aux collectivités, immobilier et financières) qui ont souffert. Au niveau microéconomique, les meilleures performances ont été réalisées par les valeurs de type momentum, celles de croissance. Les plus mauvaises, quant à elles, ont été réalisées par les valeurs de type « Value », les petites et moyennes capitalisations. Sur le plan des perspectives économiques, la désynchronisation des principales économies européennes est à l'œuvre. Des études récentes, notamment une issue du consultant KPMG, entrevoit une réaccélération de l'économie britannique sur 2024 et 2025. Outre-Manche, la situation est totalement différente. La Commission Européenne attend des économies italienne et française qu'elles communiquent sur leur stratégie de réduction de leur dette. Bien que les règles budgétaires mises en place soient plus souples, les efforts nécessaires à un retour des déficits au seuil des 3% sont colossaux. Une telle perspective est susceptible d'impacter le moral des ménages et de fait la consommation. Pour autant, quelques bonnes nouvelles ont fait surface avec la baisse de l'inflation en Allemagne, avec un sous-jacent d'inflation à un plus bas de 28 mois à 2,9%. Une poursuite de la décrue au cours de l'été ouvrirait la porte à une nouvelle baisse de taux dès le mois de septembre. Dans ce contexte le fonds affiche une performance relative positive qui s'explique par: - Un effet pays positif dû à la sous-pondération de la France qui a sous-performé- Un effet secteur négatif dû à la sous-pondération du secteur des semi-conducteurs qui a surperformé et à la surpondération du secteur des produits alimentaires, boissons et tabac qui a sous-performé- Un effet style positif dû à la sous-pondération des valeurs à bêta élevé qui ont sous-performé et à la sous-pondération des valeurs risquées qui ont sous-performé- Un effet spécifique négatif dû à la sous-pondération de ASML Holding NV qui a surperformé et à la sous-pondération de LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE qui a surperformé

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - I (C) en devise EUR : 8,12% / 11,61% avec une Tracking Error de 4,80%.
- Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - I (D) en devise EUR : 8,12% / 11,61% avec une Tracking Error de 4,80%.
- Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - P (C) en devise EUR : 7,75% / 11,61% avec une Tracking Error de 4,81%.
- Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - Z (C) en devise EUR : 8,72% / 11,61% avec une Tracking Error de 4,80%.
- Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - Z (D) en devise EUR : 8,72% / 11,61% avec une Tracking Error de 4,80%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	4 683 562,35	16 349 686,59
THALES	10 140 397,63	9 784 706,63
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	8 301 197,00	11 442 800,13
EDENRED	8 414 243,81	7 259 867,09
DANONE	10 067 500,12	3 344 215,02
SAP SE	3 699 153,28	8 363 583,03
BEIERSDORF AG	4 466 303,57	6 587 378,54
DEUTSCHE TELEKOM AG	7 848 475,62	3 088 476,09
KONINKLIJKE AHOLD NV	6 526 436,48	3 743 089,89
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	4 757 008,29	5 442 992,41

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	28/06/2024
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 12 220 763,45

- o Prêts de titres : 12 220 763,45
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 731 919,00

- o Change à terme :
- o Future : 2 731 919,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS SECURITIES	
BOFA SECURITIES EUROPE SA	
CREDIT AGRICOLE CIB	
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	
J.P.MORGAN AG FRANCFOR	
SOCIETE GENERALE PAR	
UBS EUROPE SE	
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	
MUENCHEN	

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	4 478 807,51
. Actions	588 156,83
. Obligations	8 861 606,00
. OPCVM	8 861 606,00
. Espèces (*)	8 861 606,00
<b>Total</b>	<b>13 928 570,34</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	221 989,07
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	<b>221 989,07</b>
. Frais opérationnels directs	1 099 316,81
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	<b>1 099 316,81</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

### a) Titres et matières premières prêtées

Montant	12 220 763,45				
% de l'Actif Net*	3,02%				

\*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	12 220 763,45				
% de l'Actif Net	3,01%				

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

REXEL SA FRANCE	1 799 388,48				
LYXOR CORE MSCI EMU (DR) UCITS ETF ESPAGNE	1 485 863,84				
GERRESHEIMER AG ALLEMAGNE	1 123 660,90				
EUROPEAN UNION BELGIQUE	588 156,83				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA BELGIQUE	53 416,44				
ALD SA FRANCE	16 477,85				

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

**d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation**

SOCIETE GENERALE PAR FRANCE	6 538 750,00			
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	1 832 020,00			
UBS EUROPE SE ALLEMAGNE	1 635 030,00			
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	1 209 600,00			
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN ALLEMAGNE	547 940,00			
CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE	345 800,00			
J.P.MORGAN AG FRANCFORTE ALLEMAGNE	106 836,20			
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE ALLEMAGNE	4 787,25			

**e) Type et qualité des garanties (collatéral)**

Type					
- Actions	4 478 807,51				
- Obligations	588 156,83				
- OPC					
- TCN					
- Cash	8 861 606,00				
<b>Rating</b>					
Monnaie de la garantie					
Euro	13 928 570,34				

**f) Règlement et compensation des contrats**

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	5 066 964,34			

## h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois	1 425 480,00			
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	10 795 283,45			

## i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

## j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres	5 066 964,34			
Cash	8 861 606,00			

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	221 989,07				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	1 099 316,81				
- Gestionnaire					
- Tiers					

## e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

## i) Données sur la réutilisation des garanties

« La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- Dépôt
- Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

## l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.

Niveau de levier indicatif : 0,67%.

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

## Politique de Rémunérations

### **Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire**

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

### **1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires<sup>(1)</sup>) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

<sup>(1)</sup> Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## **1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinaires issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### **1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille**

#### *Critères quantitatifs :*

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

#### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

### **2. Fonctions commerciales**

#### *Critères quantitatifs :*

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde<sup>1</sup>, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité<sup>2</sup>. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

<sup>1</sup> Sources Amundi Décembre 2023

<sup>2</sup> Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG<sup>3</sup> :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciaux ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciaux/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

**Exclusions normatives liées aux conventions internationales :**

- **mines anti-personnel et bombes à sous-munitions<sup>4</sup>,**
- **armes chimiques et biologiques<sup>5</sup>,**
- **armes à uranium appauvri,**
- **Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies<sup>6</sup>.**

Exclusions sectorielles :

- **armement nucléaire,**
- **charbon thermique<sup>7</sup>,**
- **hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)<sup>8</sup>,**
- **tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).**

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- **Charbon thermique**

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante<sup>9</sup>.

---

<sup>3</sup> Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

<sup>4</sup> Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

<sup>5</sup> Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

<sup>6</sup> Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

<sup>7</sup> Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

<sup>8</sup> Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

<sup>9</sup> Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## • Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

## • Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

## • Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

## Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

# **OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE**

## **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

## AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Amundi Asset Management  
91-93, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessous. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 05 novembre 2024

Paris La Défense, le 05 novembre 2024

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

*Stéphane Collas*  
Stéphane COLLAS

# **OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE**

## **Comptes annuels**

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Bilan Actif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>410 043 625,28</b>	<b>441 859 925,86</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	392 506 840,74	360 652 223,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	392 506 840,74	360 652 223,15
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>588 156,83</b>	<b>401 828,51</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	588 156,83	401 828,51
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>4 631 309,08</b>	<b>19 085 327,81</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 631 309,08	19 085 327,81
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>12 294 457,13</b>	<b>61 688 808,92</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	12 294 457,13	61 688 808,92
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>22 861,50</b>	<b>31 737,47</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	22 861,50	31 737,47
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>26 713 585,13</b>	<b>4 221 896,29</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	26 713 585,13	4 221 896,29
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>9 568 266,11</b>	<b>36 690 053,05</b>
Liquidités	9 568 266,11	36 690 053,05
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>446 325 476,52</b>	<b>482 771 875,20</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Bilan Passif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	381 905 430,75	424 693 090,75
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	23,87	32,72
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	15 921 884,39	-10 721 767,70
Résultat de l'exercice (a,b)	7 696 263,57	6 911 576,45
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>405 523 602,58</b>	<b>420 882 932,22</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>5 089 833,27</b>	<b>21 974 362,66</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	5 066 971,77	21 942 625,19
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	7,43	2,36
Autres opérations temporaires	5 066 964,34	21 942 622,83
Instruments financiers à terme	22 861,50	31 737,47
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	22 861,50	31 737,47
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>35 712 040,67</b>	<b>39 914 580,32</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	35 712 040,67	39 914 580,32
<b>COMPTE FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>446 325 476,52</b>	<b>482 771 875,20</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Hors-Bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
AEX FUT 0723		155 042,00
DAX 30 IND FU 0924	2 300 375,00	
EURO STOXX 50 0924	246 300,00	
AEX FUT 0724	185 244,00	
DAX 30 IND FU 0923		8 136 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Compte de Résultat au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 124 533,65	430 066,90
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 589 634,93	9 872 717,41
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	221 989,07	138 515,03
Produits sur instruments financiers à terme	250,91	
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>10 936 408,56</b>	<b>10 441 299,34</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 099 316,81	420 077,86
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		10 318,65
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 099 316,81</b>	<b>430 396,51</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>9 837 091,75</b>	<b>10 010 902,83</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 841 400,23	3 196 299,83
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>6 995 691,52</b>	<b>6 814 603,00</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	700 572,05	96 973,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>7 696 263,57</b>	<b>6 911 576,45</b>

# **OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE**

## **Annexes aux comptes annuels**

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## ***Instruments financiers à terme :***

### ***Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### ***Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## ***Frais de gestion***

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

- FR0013266566 - Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D : Taux de frais maximum de 1,05% TTC.
- FR0013257268 - Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.
- FR0013462785 - Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C : Taux de frais maximum de 1,35% TTC.
- FR0013248374 - Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.
- FR0013248366 - Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C : Taux de frais maximum de 1,05% TTC.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indicateur de référence MSCI EMU (dividendes réinvestis).

Ainsi, à compter du 1er juillet 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juillet 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

**La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.**

## Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

## Affectation des sommes distribuables

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 2. Évolution de l'actif net au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>420 882 932,22</b>	<b>308 665 702,32</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	240 874 573,42	179 961 472,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-283 471 727,04	-119 655 814,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	33 579 942,31	23 749 608,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 145 692,19	-32 368 055,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	260 236,50	2 133 178,97
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-401 677,47	-23 902,91
Frais de transactions	-1 195 011,01	-1 637 630,33
Différences de change	-2 199,82	-32 460,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 622 796,29	56 717 770,76
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>30 074 383,69</i>	<i>23 451 587,40</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-23 451 587,40</i>	<i>33 266 183,36</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	52 422,97	-14 112,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>22 861,50</i>	<i>-29 561,47</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>29 561,47</i>	<i>15 449,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 528 685,12	-3 427 427,98
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 995 691,52	6 814 603,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>405 523 602,58</b>	<b>420 882 932,22</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	588 156,83	0,15
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	<b>588 156,83</b>	<b>0,15</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	2 731 919,00	0,67
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	<b>2 731 919,00</b>	<b>0,67</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	588 156,83	0,15						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							9 568 266,11	2,36
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	588 156,83	0,15						
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	9 568 266,11	2,36							588 156,83	0,15
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres									588 156,83	0,15
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	211 484,54	0,05			24,88		230,98	
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes					8,71			
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
<b>CRÉANCES</b>		
Souscriptions à recevoir	26 110 703,56	
Dépôts de garantie en espèces	194 004,80	
Coupons et dividendes en espèces	408 876,77	
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>26 713 585,13</b>
<b>DETTES</b>		
Achats à règlement différé	26 067 003,61	
Rachats à payer	65 465,07	
Frais de gestion fixe	458 088,56	
Collatéraux	8 861 606,00	
Autres dettes	259 877,43	
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>35 712 040,67</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-8 998 455,54</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-53 863,686	-71 047 501,83
Solde net des souscriptions/rachats	-53 863,686	-71 047 501,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 398,897	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1 405,599	-1 720 565,62
Solde net des souscriptions/rachats	-1 405,599	-1 720 565,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 691,492	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I2-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	445,292	662 808,24
Parts rachetées durant l'exercice	-6 443,828	-9 870 913,48
Solde net des souscriptions/rachats	-5 998,536	-9 208 105,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	62 589,077	7 253 702,44
Parts rachetées durant l'exercice	-559 369,943	-65 780 385,31
Solde net des souscriptions/rachats	-496 780,866	-58 526 682,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	480 553,327	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 275,595	168 055 419,48
Parts rachetées durant l'exercice	-724,543	-96 532 408,79
Solde net des souscriptions/rachats	551,052	71 523 010,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 206,860	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	527,706	64 902 643,26
Parts rachetées durant l'exercice	-315,378	-38 519 952,01
Solde net des souscriptions/rachats	212,328	26 382 691,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 263,333	

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I2-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	334 558,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	31 118,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I2-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	54 314,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 215 149,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	580 666,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	625 592,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	28/06/2024
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 631 309,08
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	4 573 295,26
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	58 013,82
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>4 631 309,08</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	23,87	32,72
Résultat	7 696 263,57	6 911 576,45
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>7 696 287,44</b>	<b>6 911 609,17</b>
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	190 339,67	1 259 935,86
<b>Total</b>	<b>190 339,67</b>	<b>1 259 935,86</b>
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	33 136,33	54 942,39
Report à nouveau de l'exercice	5,95	20,62
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>33 142,28</b>	<b>54 963,01</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1 691,492	3 097,091
Distribution unitaire	19,59	17,74
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>4 553,10</b>	<b>4 865,58</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I2-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	136 765,50	
<b>Total</b>	<b>136 765,50</b>	
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	728 690,58	1 287 880,56
<b>Total</b>	<b>728 690,58</b>	<b>1 287 880,56</b>
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 485 550,36	1 695 339,44
<b>Total</b>	<b>3 485 550,36</b>	<b>1 695 339,44</b>
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	3 258 552,71	2 476 714,30
Report à nouveau de l'exercice	11,84	10,50
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>3 258 564,55</b>	<b>2 476 724,80</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1 263,333	1 051,005
Distribution unitaire	2 579,33	2 356,52
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>333 970,09</b>	<b>162 169,98</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	15 921 884,39	-10 721 767,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>15 921 884,39</b>	<b>-10 721 767,70</b>
	28/06/2024	30/06/2023
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	493 415,98	-2 168 355,19
<b>Total</b>	<b>493 415,98</b>	<b>-2 168 355,19</b>
	28/06/2024	30/06/2023
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 014,90	
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	84 788,26	-100 422,05
<b>Total</b>	<b>85 803,16</b>	<b>-100 422,05</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1 691,492	3 097,091
<b>Distribution unitaire</b>	<b>0,60</b>	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I2-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		-220 923,39
<b>Total</b>		<b>-220 923,39</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 321 273,24	-2 812 188,06
<b>Total</b>	<b>2 321 273,24</b>	<b>-2 812 188,06</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 739 832,26	-2 134 270,92
<b>Total</b>	<b>6 739 832,26</b>	<b>-2 134 270,92</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	55 586,65	
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 225 973,10	-3 285 608,09
<b>Total</b>	<b>6 281 559,75</b>	<b>-3 285 608,09</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1 263,333	1 051,005
<b>Distribution unitaire</b>	<b>44,00</b>	

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>460 337 317,23</b>	<b>406 518 677,36</b>	<b>308 665 702,32</b>	<b>420 882 932,22</b>	<b>405 523 602,58</b>
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C en EUR</b>					
Actif net	132 917 949,86	107 729 034,55	60 288 023,71	86 019 154,78	12 545 582,35
Nombre de titres	123 848,200	81 146,471	50 400,000	62 262,583	8 398,897
Valeur liquidative unitaire	1 073,23	1 327,58	1 196,19	1 381,55	1 493,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,28	121,04	134,59	-34,82	58,74
Capitalisation unitaire sur résultat	10,89	11,00	45,56	20,23	22,66
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D en EUR</b>					
Actif net	6 179 746,91	4 982 766,55	3 683 876,80	3 757 964,27	2 184 131,88
Nombre de titres	6 200,000	4 080,000	3 374,502	3 097,091	1 691,492
Valeur liquidative unitaire	996,73	1 221,26	1 091,68	1 213,38	1 291,24
Distribution unitaire sur +/- values nettes					0,60
+/- values nettes unitaire non distribuées		111,35			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,89		235,09	-32,42	50,12
Distribution unitaire sur résultat	10,13	10,10	41,57	17,74	19,59
Crédit d'impôt unitaire	1,43	5,05	5,572	1,571	(*)

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I2-C en EUR</b>					
Actif net	68 029 026,10	84 236 006,03	24 362 739,79	8 778 578,84	
Nombre de titres	60 020,000	60 020,000	19 246,599	5 998,536	
Valeur liquidative unitaire	1 133,43	1 403,46	1 265,82	1 463,45	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-14,04	127,97	142,31	-36,82	
Capitalisation unitaire sur résultat	12,67	12,83	49,62	22,79	
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C en EUR</b>					
Actif net	90,70	17 287 613,87	56 027 486,00	111 289 286,07	58 962 187,66
Nombre de titres	1,000	155 358,384	566 031,073	977 334,193	480 553,327
Valeur liquidative unitaire	90,70	111,27	98,98	113,87	122,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,53	10,18	11,23	-2,87	4,83
Capitalisation unitaire sur résultat	0,28	0,10	2,48	1,31	1,51
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C en EUR</b>					
Actif net	137 065 140,55	83 620 589,94	67 631 955,02	85 784 922,72	171 625 518,45
Nombre de titres	1 357,951	666,056	600,434	655,808	1 206,860
Valeur liquidative unitaire	100 935,26	125 545,88	112 638,44	130 807,98	142 208,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 246,76	11 429,02	12 699,05	-3 254,41	5 584,60
Capitalisation unitaire sur résultat	1 275,90	1 652,85	3 861,41	2 585,11	2 888,11

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
<b>Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D en EUR</b>					
Actif net	116 145 363,11	108 662 666,42	96 671 621,00	125 253 025,54	160 206 182,24
Nombre de titres	1 190,555	906,156	909,983	1 051,005	1 263,333
Valeur liquidative unitaire	97 555,64	119 916,07	106 234,53	119 174,52	126 812,31
Distribution unitaire sur +/- values nettes					44,00
+/- values nettes unitaire non distribuées		10 919,07			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 187,87		23 046,47	-3 126,15	4 928,21
Distribution unitaire sur résultat	1 233,27	1 578,23	3 660,56	2 356,52	2 579,33
Crédit d'impôt unitaire	142,39	44,856	1,50	154,485	(*)

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BECHTLE AG	EUR	15 619	686 298,86	0,17
BEIERSDORF AG	EUR	80 657	11 013 713,35	2,72
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	26 197	2 315 290,86	0,57
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	321 695	7 553 398,60	1,86
FREENET NOM.	EUR	89 870	2 228 776,00	0,55
FRESENIUS MEDICAL	EUR	38 266	1 368 392,16	0,34
FUCHS PETROLUB SE-PREF	EUR	30 437	1 299 051,16	0,33
GEA GROUP	EUR	39 045	1 518 850,50	0,38
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	25 209	5 966 970,30	1,47
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	117 115	9 746 310,30	2,40
MERCK KGA	EUR	15 885	2 458 203,75	0,61
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	12 657	5 910 819,00	1,46
RATIONAL AG	EUR	1 116	867 690,00	0,21
SAP SE	EUR	68 764	13 032 153,28	3,21
SCOUT24 AG	EUR	39 555	2 816 316,00	0,69
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	55 756	2 999 672,80	0,74
SYMRISE AG	EUR	31 298	3 577 361,40	0,88
TALANX AG	EUR	13 010	969 895,50	0,24
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>76 329 163,82</b>	<b>18,83</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ANDRITZ AG	EUR	32 738	1 893 893,30	0,47
ERSTE GROUP BANK	EUR	39 700	1 756 328,00	0,43
OMV AG	EUR	46 971	1 909 840,86	0,47
VERBUND	EUR	83	6 112,95	
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>5 566 175,11</b>	<b>1,37</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ACKERMANS HAAREN	EUR	9 647	1 557 990,50	0,38
AGEAS	EUR	3 803	162 312,04	0,04
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	113 912	6 164 917,44	1,52
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	15 049	1 003 015,85	0,25
KBC GROUPE	EUR	3 192	210 352,80	0,05
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	20 388	2 827 815,60	0,70
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>11 926 404,23</b>	<b>2,94</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	91 916	3 702 376,48	0,91
CAIXABANK S.A.	EUR	1 080 481	5 340 817,58	1,32
ENDESA SA	EUR	80 121	1 404 921,74	0,35
IBERDROLA SA	EUR	898 450	10 884 721,75	2,68
INDITEX	EUR	231 715	10 742 307,40	2,65

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	57 278	1 154 724,48	0,28
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	416 796	6 802 110,72	1,68
REPSOL	EUR	178 265	2 626 734,78	0,65
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>42 658 714,93</b>	<b>10,52</b>
<b>FINLANDE</b>				
FORTUM CORPORATION	EUR	70 720	965 328,00	0,24
KESKO OYJ B	EUR	72 819	1 193 503,41	0,29
KONE OY B NEW	EUR	115 070	5 303 576,30	1,31
NORDEA BANK ABP	EUR	434 680	4 831 468,20	1,19
SAMPO PLC	EUR	246 478	9 883 767,80	2,44
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>22 177 643,71</b>	<b>5,47</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE SA	EUR	54 942	8 861 045,76	2,19
ALTEN SA	EUR	12 594	1 290 885,00	0,32
BUREAU VERITAS SA	EUR	119 184	3 082 098,24	0,76
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	1 432	961 588,00	0,24
DANONE	EUR	199 572	11 391 569,76	2,81
DASSAULT AVIATION SA	EUR	16 928	2 870 988,80	0,70
DASSAULT SYST.	EUR	76 620	2 704 686,00	0,66
ESSILORLUXOTTICA	EUR	37 306	7 505 967,20	1,85
EURAZEO	EUR	12 542	932 497,70	0,23
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 532	3 278 480,00	0,81
IPSEN	EUR	32 950	3 772 775,00	0,93
L'OREAL	EUR	20 500	8 406 025,00	2,07
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	32 176	1 023 196,80	0,25
LEGRAND SA	EUR	32 896	3 047 485,44	0,75
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	3 211	2 291 369,60	0,57
MICHELIN (CGDE)	EUR	84 051	3 035 081,61	0,75
PERNOD RICARD	EUR	13 861	1 756 188,70	0,44
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	50 820	5 050 491,60	1,24
SAFRAN SA	EUR	10 873	2 146 330,20	0,53
SANOFI	EUR	134 572	12 103 405,68	2,98
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	10 806	2 423 785,80	0,60
SEB	EUR	7 208	689 084,80	0,17
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	35 948	3 019 632,00	0,74
SOPRA STERIA	EUR	4 394	795 753,40	0,20
SPIE SA	EUR	63 579	2 147 698,62	0,53
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	36 195	757 923,30	0,19
THALES	EUR	59 046	8 827 377,00	2,18
TOTALENERGIES SE	EUR	189 086	11 785 730,38	2,91
VINCI SA	EUR	68 631	6 751 917,78	1,66
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>122 711 059,17</b>	<b>30,26</b>

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP PLC	EUR	472 980	2 334 629,28	0,58
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	140 667	1 374 035,26	0,34
GLANBIA PLC	EUR	83 330	1 516 606,00	0,37
KERRY GROUP PLC-A	EUR	12 317	931 781,05	0,23
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>6 157 051,59</b>	<b>1,52</b>
<b>ITALIE</b>				
A2A Az./ EX AEM	EUR	913 749	1 699 116,27	0,42
AMPLIFON	EUR	24 402	811 122,48	0,20
DIASORIN SPA	EUR	17 340	1 613 660,40	0,40
DIR AMPLIFON	EUR	24 322		
ENI SPA	EUR	191 898	2 754 503,89	0,68
HERA SPA	EUR	375 061	1 197 944,83	0,30
INTESA SANPAOLO	EUR	438 959	1 523 626,69	0,37
LEONARDO SPA	EUR	162 854	3 530 674,72	0,87
MEDIOBANCA SPA	EUR	120 694	1 652 300,86	0,41
MONCLER SPA	EUR	13 994	798 497,64	0,20
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	72 138	3 513 120,60	0,86
SNAM	EUR	1 622 238	6 701 465,18	1,65
TERNA	EUR	439 361	3 171 307,70	0,78
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>28 967 341,26</b>	<b>7,14</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	27 849	1 296 370,95	0,32
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 296 370,95</b>	<b>0,32</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AIRBUS SE	EUR	16 769	2 150 791,94	0,53
AKZO NOBEL	EUR	14 701	834 722,78	0,21
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	2 892	2 058 525,60	0,51
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	6 409	1 000 765,35	0,25
HEINEKEN	EUR	117 558	10 615 487,40	2,62
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	38 923	2 866 678,95	0,70
JDE PEET'S BV	EUR	57 941	1 077 702,60	0,27
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	359 319	9 913 611,21	2,44
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	3 296 328	11 800 854,24	2,91
QIAGEN N.V.	EUR	220 247	8 490 521,85	2,09
RANDSTAD N.V.	EUR	31 819	1 346 898,27	0,33
STELLANTIS NV	EUR	78 389	1 447 844,83	0,36
WOLTERS KLUWER	EUR	80 732	12 497 313,60	3,08
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>66 101 718,62</b>	<b>16,30</b>
<b>PORTUGAL</b>				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	12 297	242 496,84	0,06
JERONIMO MARTINS	EUR	213 364	3 893 893,00	0,96
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>4 136 389,84</b>	<b>1,02</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>388 028 033,23</b>	<b>95,69</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>388 028 033,23</b>	<b>95,69</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	43 484	4 573 295,26	1,13
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	EUR	0,055	58 013,82	0,01
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>4 631 309,08</b>	<b>1,14</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>4 631 309,08</b>	<b>1,14</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>4 631 309,08</b>	<b>1,14</b>
<b>Titres reçus en garantie</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	987	53 416,44	0,01
AYVENS	EUR	3 043	16 477,85	
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	343 116	1 485 863,84	0,37
GERRESHEIMER AG	EUR	11 203	1 123 660,90	0,28
REXEL	EUR	74 478	1 799 388,48	0,44
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>4 478 807,51</b>	<b>1,10</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0,0% 04-10-30	EUR	705 000	588 156,83	0,15
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>588 156,83</b>	<b>0,15</b>
<b>TOTAL Titres reçus en garantie</b>			<b>5 066 964,34</b>	<b>1,25</b>
<b>Dettes représentatives des titres reçus en garantie</b>			-5 066 964,34	-1,25
<b>Créance représentative de titres prêtés</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BECHTLE AG	EUR	1 000	43 940,00	0,01
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>43 940,00</b>	<b>0,01</b>
<b>AUTRICHE</b>				
VERBUND	EUR	22 265	1 639 817,25	0,40
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>1 639 817,25</b>	<b>0,40</b>
<b>BELGIQUE</b>				
AGEAS	EUR	20 000	853 600,00	0,21
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	35 000	2 332 750,00	0,58
KBC GROUPE	EUR	27 800	1 832 020,00	0,45
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	638	88 490,60	0,02
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>5 106 860,60</b>	<b>1,26</b>
<b>ESPAGNE</b>				
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	85 000	1 713 600,00	0,43
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 713 600,00</b>	<b>0,43</b>
<b>IRLANDE</b>				
GLANBIA PLC	EUR	20 008	364 145,60	0,09
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>364 145,60</b>	<b>0,09</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PORUGAL</b>				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	170 000	3 352 400,00	0,82
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>3 352 400,00</b>	<b>0,82</b>
<b>TOTAL Crédit représentatif de titres prêtés</b>			<b>12 220 763,45</b>	<b>3,01</b>
Indemnités sur titres prêtés			73 693,68	0,02
Indemnités sur titres empruntés			-7,43	
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0724	EUR	1	274,00	
DAX 30 IND FU 0924	EUR	5	20 937,50	0,01
EURO STOXX 50 0924	EUR	5	1 650,00	
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>22 861,50</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>22 861,50</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>22 861,50</b>	<b>0,01</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appel Marge CACEIS	EUR	-22 861,5	-22 861,50	-0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-22 861,50</b>	<b>-0,01</b>
Crédances			26 713 585,13	6,59
Dettes			-35 712 040,67	-8,81
Comptes financiers			9 568 266,11	2,36
<b>Actif net</b>			<b>405 523 602,58</b>	<b>100,00</b>

Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D	EUR	1 263,333	126 812,31
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D	EUR	1 691,492	1 291,24
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-C	EUR	8 398,897	1 493,71
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-C	EUR	1 206,860	142 208,30
Parts AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE P-C	EUR	480 553,327	122,69

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE I-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	33 136,33	EUR	19,59	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	1 014,90	EUR	0,60	EUR
<b>TOTAL</b>	<b>34 151,23</b>	<b>EUR</b>	<b>20,19</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE Z-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 258 552,71	EUR	2 579,33	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	55 586,65	EUR	44,00	EUR
<b>TOTAL</b>	<b>3 314 139,36</b>	<b>EUR</b>	<b>2 623,33</b>	<b>EUR</b>

# OPCVM AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

## Annexe(s)

## Produit

# AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - I2 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013227923 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Actions de pays de la zone Euro

**Objectifs:** En souscrivant à AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, vous investissez dans des actions de la zone euro.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI EMU (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, selon une approche quantitative et qualitative, des sociétés en combinant une sélection de titres de qualité et un niveau élevé de diversification. Pour cela, elle procède initialement à une analyse multi-critères systématique des fondamentaux des sociétés afin d'exclure les titres offrant une faible liquidité et ceux ayant une faible qualité fondamentale. Ainsi à partir de cet univers d'investissement plus restreint, le gérant met en oeuvre une approche quantitative intégrant des contraintes de pondération des actions et de secteur afin de construire un portefeuille diversifié tout en assurant un suivi de la volatilité du portefeuille.

Ce fonds pourra être exposé entre 60% et 100% de son actif net en actions. En pratique le fonds aura vocation à être exposé jusqu'à 100% de son actif net en actions de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de grande et moyenne capitalisation de tous secteurs.

Le fonds pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexiste de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€2 000 -80,0%	€2 050 -27,2%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€8 080 -19,2%	€9 010 -2,1%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€10 040 0,4%	€12 370 4,3%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€13 030 30,3%	€15 440 9,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/06/2018 et 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€632	€1 380
Incidence des coûts annuels**	6,4%	2,5%

\* Période de détention recommandée.  
 \*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,88% avant déduction des coûts et de 4,35% après cette déduction.  
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,97% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	92,15 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	39,39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée :** Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - I (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013248366 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Actions de pays de la zone Euro

**Objectifs:** En souscrivant à AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, vous investissez dans des actions de la zone euro.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI EMU (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, selon une approche quantitative et qualitative, des sociétés en combinant une sélection de titres de qualité et un niveau élevé de diversification. Pour cela, elle procède initialement à une analyse multi-critères systématique des fondamentaux des sociétés afin d'exclure les titres offrant une faible liquidité et ceux ayant une faible qualité fondamentale. Ainsi à partir de cet univers d'investissement plus restreint, le gérant met en oeuvre une approche quantitative intégrant des contraintes de pondération des actions et de secteur afin de construire un portefeuille diversifié tout en assurant un suivi de la volatilité du portefeuille.

Ce fonds pourra être exposé entre 60% et 100% de son actif net en actions. En pratique le fonds aura vocation à être exposé jusqu'à 100% de son actif net en actions de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de grande et moyenne capitalisation de tous secteurs.

Le fonds pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexiste de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€2 050 -79,5%	€2 110 -26,7%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€8 290 -17,1%	€9 200 -1,7%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€10 290 2,9%	€12 640 4,8%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€13 360 33,6%	€15 770 9,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/06/2018 et 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€395	€1 217
Incidence des coûts annuels**	4,0%	2,1%

\* Période de détention recommandée.  
 \*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,89% avant déduction des coûts et de 4,80% après cette déduction.  
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,07% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	104,33 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	40,42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée :** Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - Z (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013248374 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Actions de pays de la zone Euro

**Objectifs:** En souscrivant à AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, vous investissez dans des actions de la zone euro.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI EMU (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, selon une approche quantitative et qualitative, des sociétés en combinant une sélection de titres de qualité et un niveau élevé de diversification. Pour cela, elle procède initialement à une analyse multi-critères systématique des fondamentaux des sociétés afin d'exclure les titres offrant une faible liquidité et ceux ayant une faible qualité fondamentale. Ainsi à partir de cet univers d'investissement plus restreint, le gérant met en oeuvre une approche quantitative intégrant des contraintes de pondération des actions et de secteur afin de construire un portefeuille diversifié tout en assurant un suivi de la volatilité du portefeuille.

Ce fonds pourra être exposé entre 60% et 100% de son actif net en actions. En pratique le fonds aura vocation à être exposé jusqu'à 100% de son actif net en actions de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de grande et moyenne capitalisation de tous secteurs.

Le fonds pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexiste de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€1 910	€1 990 -80,9% -27,6%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€8 050	€9 070 -19,5% -1,9%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€10 020	€12 430 0,2% 4,4%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€13 080	€15 580 30,8% 9,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2018 et 28/04/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€629	€1 366
Incidence des coûts annuels**	6,4%	2,5%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,95% avant déduction des coûts et de 4,45% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,52% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	49,40 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	39,39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. <b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b>	40,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée :** Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - Z (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013257268 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Actions de pays de la zone Euro

**Objectifs:** En souscrivant à AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, vous investissez dans des actions de la zone euro.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI EMU (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, selon une approche quantitative et qualitative, des sociétés en combinant une sélection de titres de qualité et un niveau élevé de diversification. Pour cela, elle procède initialement à une analyse multi-critères systématique des fondamentaux des sociétés afin d'exclure les titres offrant une faible liquidité et ceux ayant une faible qualité fondamentale. Ainsi à partir de cet univers d'investissement plus restreint, le gérant met en oeuvre une approche quantitative intégrant des contraintes de pondération des actions et de secteur afin de construire un portefeuille diversifié tout en assurant un suivi de la volatilité du portefeuille.

Ce fonds pourra être exposé entre 60% et 100% de son actif net en actions. En pratique le fonds aura vocation à être exposé jusqu'à 100% de son actif net en actions de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de grande et moyenne capitalisation de tous secteurs.

Le fonds pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexiste de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€1 910	€1 990 -80,9% -27,6%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€8 050	€9 070 -19,5% -1,9%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€10 030	€12 430 0,3% 4,4%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€13 080	€15 590 30,8% 9,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2018 et 28/04/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€636	€1 416
Incidence des coûts annuels**	6,4%	2,6%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,04% avant déduction des coûts et de 4,45% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,52% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	49,40 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	39,39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. <b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b>	47,31 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée :** Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - I (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013266566 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Actions de pays de la zone Euro

**Objectifs:** En souscrivant à AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, vous investissez dans des actions de la zone euro.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI EMU (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, selon une approche quantitative et qualitative, des sociétés en combinant une sélection de titres de qualité et un niveau élevé de diversification. Pour cela, elle procède initialement à une analyse multi-critères systématique des fondamentaux des sociétés afin d'exclure les titres offrant une faible liquidité et ceux ayant une faible qualité fondamentale. Ainsi à partir de cet univers d'investissement plus restreint, le gérant met en oeuvre une approche quantitative intégrant des contraintes de pondération des actions et de secteur afin de construire un portefeuille diversifié tout en assurant un suivi de la volatilité du portefeuille.

Ce fonds pourra être exposé entre 60% et 100% de son actif net en actions. En pratique le fonds aura vocation à être exposé jusqu'à 100% de son actif net en actions de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de grande et moyenne capitalisation de tous secteurs.

Le fonds pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexiste de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€2 050 -79,5%	€2 110 -26,7%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€8 290 -17,1%	€9 210 -1,6%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€10 290 2,9%	€12 640 4,8%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€13 360 33,6%	€15 780 9,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/06/2018 et 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€395	€1 217
Incidence des coûts annuels**	4,0%	2,1%

\* Période de détention recommandée.  
 \*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,89% avant déduction des coûts et de 4,80% après cette déduction.  
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,07% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	104,33 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	40,42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée :** Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

## Produit

# AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013462785 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Actions de pays de la zone Euro

**Objectifs:** En souscrivant à AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE, vous investissez dans des actions de la zone euro.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI EMU (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, selon une approche quantitative et qualitative, des sociétés en combinant une sélection de titres de qualité et un niveau élevé de diversification. Pour cela, elle procède initialement à une analyse multi-critères systématique des fondamentaux des sociétés afin d'exclure les titres offrant une faible liquidité et ceux ayant une faible qualité fondamentale. Ainsi à partir de cet univers d'investissement plus restreint, le gérant met en oeuvre une approche quantitative intégrant des contraintes de pondération des actions et de secteur afin de construire un portefeuille diversifié tout en assurant un suivi de la volatilité du portefeuille.

Ce fonds pourra être exposé entre 60% et 100% de son actif net en actions. En pratique le fonds aura vocation à être exposé jusqu'à 100% de son actif net en actions de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de grande et moyenne capitalisation de tous secteurs.

Le fonds pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexiste de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€1 970 -80,3%	€2 040 -27,2%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€8 190 -18,1%	€9 030 -2,0%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€10 270 2,7%	€12 300 4,2%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	€13 310 33,1%	€15 450 9,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2015 et 31/12/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€458	€1 621
Incidence des coûts annuels**	4,6%	2,8%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,99% avant déduction des coûts et de 4,23% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,37% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	133,58 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	40,42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. <b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b>	34,32 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée :** Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

**Dénomination du produit :**  
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE

**Identifiant d'entité juridique :**  
969500TD8BRRAC65W311

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ●  Oui

●  X Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** \_\_\_\_\_

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** \_\_\_\_\_

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **71,39 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le fonds a continuellement mis en avant les aspects environnementaux et/ou sociaux en visant un score ESG supérieur au score ESG de son univers d'investissement **MSCI EMU**. Pour déterminer le score ESG du fonds et de l'univers d'investissement ESG, la performance ESG a été mesurée en comparant la performance moyenne d'un titre à celle du secteur de l'émetteur du titre, et ce en ce qui concerne chacune des trois caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

L'univers d'investissement est un large univers de marché qui n'évalue pas, ni n'inclut de composants basés sur des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'a donc pas vocation à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun benchmark ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur ESG utilisé est le score ESG du fonds, qui est mesuré par rapport au score ESG de son univers d'investissement ESG.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est de 1.092 (C).
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG est de 1.03 (C).

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

#### ● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.99 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de 0.80 (C).

#### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

**Les principales incidences négatives**  
correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/07/2023 au 30/06/2024**

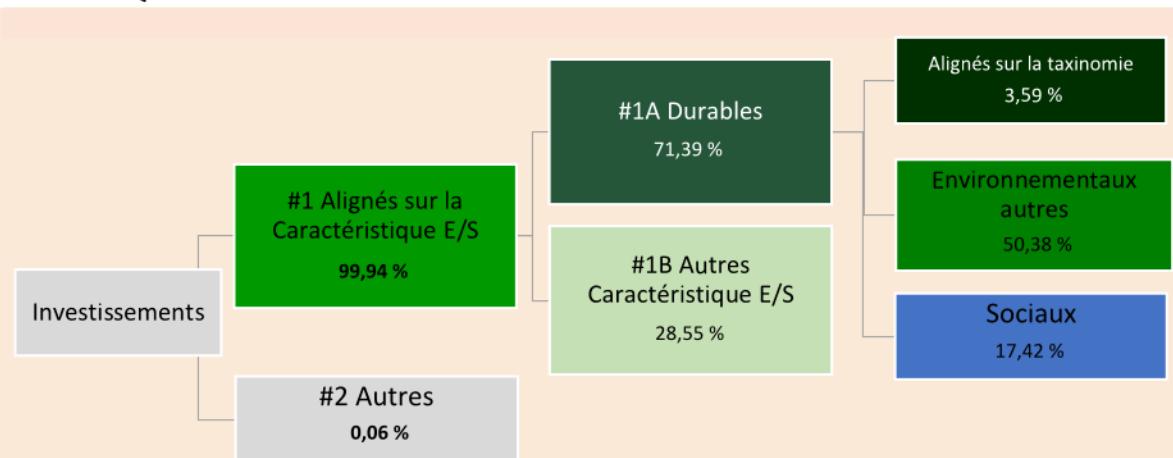
Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
SAP SE / XETRA	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Allemagne	3,22 %
WOLTERS KLUWER	Industrie	Services professionnels	Pays-Bas	3,08 %
SANOFI	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	France	2,99 %
KONINKLIJKE KPN NV	Services de communication	Services télécom	Pays-Bas	2,91 %
TOTALENERGIES SE PARIS	Énergie	Pétrole et Gaz	France	2,91 %
DANONE	Conso non Cyclique	Alimentation, Boisson & Tabac	France	2,81 %
BEIERSDORF AG	Conso non	Produits	Allemagne	2,72 %

	Cyclique	ménagers, hygiène et beauté		
IBERDROLA SA	Services publics	Services publics d'électricité	Espagne	2,69 %
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution & Retail	Espagne	2,65 %
HEINEKEN NV	Conso non Cyclique	Alimentation, Boisson & Tabac	Pays-Bas	2,62 %
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Conso non Cyclique	Consumer Staples Distribution & Retail	Pays-Bas	2,45 %
SAMPO OYJ-A SHS	Finance	Assurance	Finlande	2,44 %
HENKEL AG & CO KGAA VOR-PFD	Conso non Cyclique	Produits ménagers, hygiène et beauté	Allemagne	2,41 %
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	Chimie	France	2,19 %
THALES SA	Industrie	Biens d'équipement	France	2,18 %



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<b>Secteur</b>	<b>Sous-Secteur</b>	<b>% d'actifs</b>
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	11,50 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson &amp; Tabac</i>	9,06 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. &amp; Sciences de la Vie</i>	8,53 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	7,20 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	6,14 %
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	5,86 %
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	5,60 %
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	5,33 %
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	5,15 %
<i>Industrie</i>	<i>Services professionnels</i>	4,71 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels &amp; Services Informatiques</i>	4,58 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution &amp; Retail</i>	3,70 %

<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	3,60 %
<i>Santé</i>	<i>Services &amp; Equipements de Santé</i>	3,53 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution &amp; Retail</i>	2,65 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics de gaz</i>	2,36 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables &amp; vêtement</i>	1,98 %
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	1,94 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles &amp; Composants</i>	1,68 %
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	1,14 %
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	1,05 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	1,00 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs &amp; Equipment de fabrication</i>	0,76 %
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	0,72 %
<i>Énergie</i>	<i>Equipment et Services pour Énergie</i>	0,19 %
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	0,00 %
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	0,06 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 3,59 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?***



Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

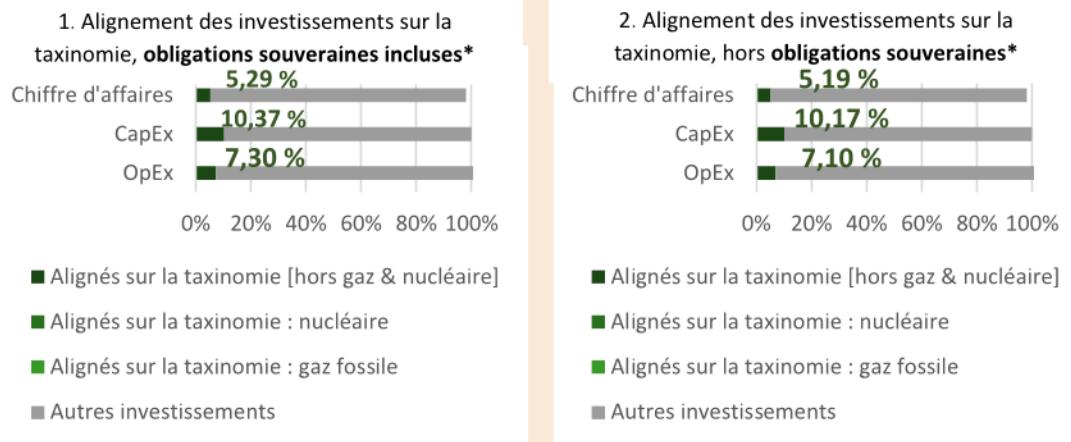


Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

#### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 30/06/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,19 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 4,06 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

#### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 4,25%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **50,38 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **17,42 %** à la fin de la période.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs ESG sont constamment mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants de portefeuille d'évaluer l'impact de leurs décisions d'investissement.

Ces indicateurs s'inscrivent dans le plan de contrôle d'AMUNDI, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôle, réalisé par les équipes d'investissement elles-mêmes et le deuxième niveau de contrôle, réalisé par les équipes Risques, qui veillent en permanence au respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnemental

es ou sociales  
qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.  
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

